

- VILLE DE FRESNES -

---

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX  
Séance du 10 février 2023

### COMPTE RENDU

L'an deux millevingt-trois, le dix février, à dix-huit heures trente, la commission consultative des services publics locaux de la commune de Fresnes s'est réunie au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation de Marie Chavanon, Maire, Présidente.

**Étaient présent.es** : Monsieur Régis Oberhauservice-président - Madame Marie Leclerc-Bruant, et M. Olivier Guillotin représentants la Commune— Madame Anne Saouzanetreprésentant les locataires pour le domaine de la géothermie – Monsieur Marc Maury représentant les copropriétaires pour le domaine de la géothermie- Monsieur Laurent Noguereprésentant la société Sofrège - Madame Marjorie Guin, Directrice générale adjointe – Madame Jézabel Roy, directrice de l'urbanisme et de l'aménagement.

**Étaient excusé.es** : Madame Marie Chavanon, Présidente— Madame Aurélie Million représentant la Commune – Monsieur Robert Casalis représentant les copropriétaires pour le domaine de la géothermie – Monsieur Zakaria Nour représentant les locatairescopropriétaires pour le domaine de la géothermie.

---

La séance est ouverte par M. Oberhauser à 18h30 qui informe les participant.es de l'empêchement de la Présidente. Il rappelle le rôle de la présente commission ainsi que l'ordre du jour de la séance.

- **Classement du réseau de chaleur par géothermie**

M. Noguereprésente le projet de classement du réseau de chaleur par géothermie dont la présentation est jointe au présent compte-rendu.

M. Oberhauser indique que le comité des usagers du service public de la géothermie, réuni le dix février 2023 a donné un avis favorable à l'unanimité sur le classement du réseau.

- **Décision :**

La Commission émet un avis favorable à l'unanimité au classement du réseau de chaleur par géothermie.

La séance est levée à 19h

Fait à Fresnes, le 16 février 2022

Le vice-président  
Régis Oberhauser